

De : MOUDENC Jean-Luc <Jean-Luc.MOUDENC@mairie-toulouse.fr>
Cci : devoiretmemoire@aol.com
Sujet : LETTRE DE JEAN-LUC MOUDENC
Date : Je, 13 Décembre 2007 17:39

Références à rappeler : JLM/MC/300994ags

Madame, Monsieur,

Avec plusieurs personnes soutenant l'Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire, vous avez souhaité que le nom de Pierre Seel soit donné à une rue de Toulouse.

Pierre Seel fut l'une des 210 personnes arrêtées sur le territoire français et déportées dans les camps de Struthof et de Schirmeck pour homosexualité. Il est le seul Toulousain déporté pour ce motif et le seul qui se soit battu à son retour de déportation pour défendre la mémoire des homosexuels victimes de la barbarie et de l'homophobie nazies.

Mon souhait était donc de voir sa mémoire honorée, à ces deux titres.

Il est décédé le 25 novembre 2005 à Toulouse. La règle adoptée par le Conseil Municipal de la Ville de Toulouse est de respecter un délai de quatre ans pour donner le nom d'une personnalité décédée à une rue de Toulouse.

En raison de la cause défendue par Pierre Seel et de la date anniversaire de sa disparition, j'ai décidé d'anticiper ce délai et de donner son nom à une rue de Toulouse, le plus rapidement possible.

Mon Cabinet a rencontré la famille de Pierre Seel et le Délégué Régional de l'Association les « Oublié(e)s de la Mémoire » pour retenir, d'un commun accord, la nouvelle voie à laquelle nous pourrions donner son nom.

La famille s'est prononcée pour une rue située près du centre-ville, qui donne sur le Canal du Midi qui est, comme vous le savez, classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Cette artère se trouve également proche du Musée de la Résistance.

Le Conseil Municipal du 21 décembre prendra donc cette décision retenue par la Commission des Noms de Rues qui s'est réunie le 27 novembre.

Je tenais à vous en informer,

et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse